Débuter votre activité d'infirmier(e) libéral(e) remplaçant en 5 étapes





Inscription à l'Ordre des Infirmiers

- Enregistrement de votre activité à l'Ordre des IDE
- Obtention de votre n° RPPS



Attestation de validation de votre expérience professionnelle

- Compléter le formulaire de « Demande de validation de l'expérience professionnelle » disponible sur le site.
- Adresser par **courrier** au service RPS le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives nécessaires (liste des pièces sur le formulaire)



Autorisation de remplacement

- Présenter votre attestation d'expérience professionnelle mentionnant votre capacité à exercer au titre de remplaçant d'infirmier(e) libéral(e) conventionné(e)
- Demander votre autorisation de remplacement (durée 1 an)



Conventionnement avec l'Assurance Maladie

- Adresser par **Mail** au service RPS le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives suivantes au <u>format PDF</u> :
 - ♦ Copie autorisation de remplacement délivré par l'Ordre des Infirmiers
 - ♦ Formulaire de « Déclaration de votre premier jour de remplacement effectué » complété

<u>Attention</u>: cette inscription conditionne la prise en charge de vos prestations par la CGSS lors du remplacement d'un(e) infirmier(e) libéral(e) conventionné(e)



Vos démarches obligatoires suite à votre début d'activité

- Souscrire à un contrat de responsabilité civile (RCP)

Ordre Interdépartemental des infirmiers REUNION – MAYOTTE

• Site: http://reunion-mayotte.cidoi.fr/

CGSS de la Réunion

- Site: www.cgss.re Professionnel de santé / mes démarches
- Adresse courrier:
 CGSS de la Réunion—Direction Santé
 Service des Relations avec les Professionnels de Santé
 4 Boulevard Doret—CS 53001—97741 ST DENIS CEDEX 9

Ordre Interdépartemental des infirmiers REUNION – MAYOTTE

Site: http://reunion-mayotte.cidoi.fr/

CGSS de la Réunion

- Site: www.cgss.re Professionnel de santé / mes démarches
- Mail du service RPS: psinstallation@cgss.re

Inscription à l'URSSAF - Service en ligne : https://formalités.inpi.fr ou

Déclaration https://formalités.gouv.fr

Pour toutes demandes concernant votre activité libérale : 36 08

Inscription à la CARPIMKO - site : www.carpimko.com

Pour aller plus loin: www.ameli.fr

La santé progresse avec vous



